

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION  
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle  
Bureau international



(43) Date de la publication internationale  
2 août 2001 (02.08.2001)

PCT

(10) Numéro de publication internationale  
**WO 01/55838 A2**

- (51) Classification internationale des brevets<sup>7</sup> : **G06F 7/72** (81) États désignés (*national*) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NO, NZ, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, SL, TJ, TM, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VN, YU, ZA, ZW.
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/FR01/00166
- (22) Date de dépôt international : 18 janvier 2001 (18.01.2001)
- (25) Langue de dépôt : français (84) États désignés (*régional*) : brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité : 00/01333 26 janvier 2000 (26.01.2000) FR
- (71) Déposant (*pour tous les États désignés sauf US*) : **GEM-PLUS** [FR/FR]; Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gemenos, F-13420 Gemenos (FR). Publiée : — sans rapport de recherche internationale, sera republiée dès réception de ce rapport
- (72) Inventeur; et
- (75) Inventeur/Déposant (*pour US seulement*) : **BENOIT, Olivier** [FR/CA]; 520 Degaspe, #213, Ile des Soeurs - Verdun, Quebec, Québec H3E 1 G1 (CA). En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.



**WO 01/55838 A2**

(54) Title: MODULAR EXPONENTIAL ALGORITHM IN AN ELECTRONIC COMPONENT USING A PUBLIC KEY ENCRYPTION ALGORITHM

(54) Titre : ALGORITHME D'EXPONENTATION MODULAIRE DANS UN COMPOSANT ELECTRONIQUE METTANT EN OEUVRE UN ALGORITHME DE CHIFFREMENT A CLE PUBLIQUE

(57) Abstract: The invention concerns an anti-SPA (Simple Power Attack) modular exponential algorithm in an electronic component using a public key encryption algorithm.

(57) Abrégé : La présente invention concerne un algorithme d'exponentiation modulaire anti SPA, de l'anglais "Simple Power Attack" dans un composant électronique mettant en oeuvre un algorithme de chiffrement à clé publique.

ALGORITHME D'EXPONENTIATION MODULAIRE DANS UN COMPOSANT  
ELECTRONIQUE METTANT EN ŒUVRE UN ALGORITHME DE  
CHIFFREMENT A CLE PUBLIQUE

La présente invention concerne un algorithme d'exponentiation modulaire anti SPA, de l'anglais " Simple Power Attack " dans un composant électronique mettant en œuvre un  
5 algorithme de chiffrement à clé publique.

Les caractéristiques des algorithmes de cryptographie à clé publique sont connus : calculs effectués , paramètres utilisés. La seule inconnue est la clé  
10 privée contenue en mémoire programme. Toute la sécurité de ces algorithmes de cryptographie tient dans cette clé privée contenue dans la carte et inconnue du monde extérieur de cette carte. Cette clé privée ne peut être déduite de la seule connaissance du message  
15 appliqué en entrée et du message chiffré fourni en retour ou de la connaissance de la clé publique.

Or il est apparu que des attaques externes, basées sur les consommations de courant ou une analyse de consommation en courant lorsque le  
20 microprocesseur d'une carte est en train de dérouler l'algorithme de cryptographie pour signer un message, déchiffrer un message, permettant à des tiers mal intentionnés de trouver la clé privée contenue dans cette carte.  
25 Ces attaques sont appelées attaques SPA, acronyme anglo-saxon pour Single Power Analysis. Le principe de ces attaques SPA repose sur le fait que la consommation de courant du microprocesseur exécutant des instructions varie  
30 selon la donnée manipulée.

Notamment, quand une instruction exécutée par le microprocesseur nécessite une manipulation d'une donnée bit par bit, on a deux profils de courant

différents selon que ce bit vaut " 1 " ou " 0 ".  
Typiquement, si le microprocesseur manipule  
un " 0 ", on a à cet instant d'exécution une  
première amplitude du courant consommé et si le  
5 microprocesseur manipule un " 1 ", on a une  
deuxième amplitude du courant consommé,  
différente de la première.

Ainsi l'attaque SPA exploite la différence du  
profil de consommation en courant dans la carte  
10 pendant l'exécution d'une instruction suivant la  
valeur du bit manipulé. D'une manière  
simplifiée, la conduite d'une attaque SPA  
consiste à identifier une ou des périodes  
particulières du déroulement de l'algorithme  
15 comprenant l'exécution d'au moins une  
instruction manipulant des données bit par bit  
et à distinguer deux profils de consommation de  
courant différents, l'un correspondant à la  
manipulation d'un bit égal à " 0 " et l'autre  
20 correspondant à un bit égal à " 1 ". L'analyse  
s'effectue sur une courbe ou éventuellement sur  
n courbes du même déroulement de l'algorithme  
moyenné pour supprimer le bruit.

25 L'exponentiation modulaire est défini par la  
formule mathématique suivante :

$$R = X^Y \text{ mod } N,$$

dans laquelle :

30

Y est un exposant qui a une taille de k bits ;

N est un modulus qui a une taille de k' bits.

X est une variable connue qui a une taille de  $k'$  bits ;

R est le résultat de l'opération d'exponentiation modulaire et a une taille de  $k'$  bits.

On peut utiliser les algorithmes classiques A ou B connus et décrits ci-dessous.

L'algorithme classique A utilisé pour le calcul de la formule mathématique ci dessus mentionnée est le suivant :

- On initialise R à 1 :  $R=1$  ;
  - On parcours la représentation binaire de Y du bit de poids fort noté  $Y(k-1)$  vers le bit de poids faible  $Y(0)$  ;
- pour chaque bit  $Y(i)$ , i variant de  $(k-1)$  à 0, on effectue l'opération supplémentaire :  $R=R^2$ .
- Si le bit  $Y(i)$  est égal à 1, une étape supplémentaire est exécutée qui consiste en l'opération :

$$R=R*X.$$

Si par exemple Y est égal à 5, sa représentation binaire est : 101 ;

Si on applique l'algorithme ci-dessus :

- pour le premier bit [ $Y(2)=1$ ], on effectue  $R=R^2$  suivi de l'opération :  $R*X=X$ , soit le résultat  $R=X$  ;
- pour le second bit [ $Y(1)=0$ ], on effectue l'opération  $R=R^2$  soit le résultat  $R=X^2$  ;
- pour le troisième bit [ $Y(0)=1$ ], on effectue l'opération  $R=(R^2)^2$  suivi de

l'opération  $R=R*X$  soit le résultat :  
 $R=(X^2)^2=X^5$ .

Pour rappel, on reprend toujours le R précédent.

5

Bien sûr, toutes les opérations mathématiques décrites pour l'exemple Y est égal à 5 sont effectuées modulo N ce qui permet de travailler avec un registre r d'une taille de k' bits.

10

L'algorithme classique B utilisé pour le calcul de la formule mathématique ci-dessus mentionnée est le suivant :

- on initialise R à 1 et Z à X :

15

R=1 et Z=X, Z étant une variable :

- on parcourt la représentation binaire de Y du bit de poids faible Y(0) vers le bit de poids fort Y(k-1) ;

20

pour chaque bit Y(i), i variant de 0 à (k-1), on effectue l'opération supplémentaire :  $Z=Z^2$ , quelque soit i supérieur à 0 ;

si le bit Y(i) est égal à 1, une étape supplémentaire est exécutée qui

25

consiste en l'opération :  $R=R*Z$ .

Si par exemple Y est égal à 5, sa représentation binaire est 101.

Si on applique l'algorithme ci-dessus :

- pour le premier bit, on a Y(0)=1 ; on n'effectue pas l'opération  $Z^2$  (car i=0) et on effectue l'opération :  $R=R*Z=X$ .

30

- pour le second bit, on a  $[Y(1)]=0$ , on effectue l'opération  $Z^2=X^2$  ; R est inchangé car  $Y(1)=0$  ;
- pour le troisième bit  $[Y(2)=1]$ , on effectue l'opération :  $Z=Z^2=X^4$  et comme  $Y(2)$  est égal à 1, on fait aussi l'opération  $R=R*Z$  et on obtient donc  $X^5$ .

Pour rappel, on reprend toujours le R et le Z précédent.

Bien sûr, toutes les opérations mathématiques décrites pour l'exemple Y est égal à 5 sont effectuées modulo N ce qui permet de travailler avec des registres r et z d'une taille de k' bits.

Cependant, cet algorithme B est rarement utilisé dans un composant électronique de type carte à puce car il nécessite plus de mémoire (registre supplémentaire z d'une taille de k' bits).

On constate que, sur les algorithmes classiques A et B expliqués ci-dessus, en fonction de chaque bit de Y on effectue une opération si le bit est égal à 0 et deux opérations si le bit est égal à 1. Ces algorithmes A et B sont utilisés pour le RSA. Pour rappel, le système de chiffrement RSA est le système de chiffrement à clé public le plus utilisé. Il peut être utilisé comme procédé de chiffrement ou comme procédé de signature. Le système de chiffrement RSA est utilisé dans les cartes à puce pour certaines applications de celles-ci. Les applications possibles de RSA sur une carte à puce sont

l'accès à des banques de données, des applications bancaires, des applications de paiements à distance, comme par exemple la télévision à péage, la distribution d'essence ou le paiement de péages d'autoroute. Cette liste d'applications est bien sûr non exhaustive.

Le principe du système de chiffrement RSA est le suivant. Il peut être divisé en trois parties distinctes qui sont :

- 1) La génération de la paire de clés RSA ;
- 2) Le chiffrement d'un message clair en un message chiffré, et
- 3) Le déchiffrement d'un message chiffré en un message clair.

Une opération RSA de chiffrement consiste en ce qu'on calcule un chiffré  $c$  qui est égal à un message  $M^e \bmod N$  représenté par l'opération :  $C = M^e \bmod N$ , dans laquelle  $e$  est l'exposant public de chiffrement et  $N$  est le module.

Une opération RSA de déchiffrement consiste en ce qu'on calcule un message  $M'$  qui est égal à  $M$  si on déchiffre de manière juste et est représenté par l'opération :

$$M' = C^d \bmod N,$$

dans laquelle  $d$  est l'exposant privé de déchiffrement et  $N$  le module.

On constate que le RSA est directement une opération d'exponentiation modulaire.

Il s'avère que  $d$  est un élément secret puisque privé ; on constate donc que  $d$  est équivalent à  $Y$  de l'algorithme classique A ou B, algorithmes décrits au début de la description. Cependant,

ces algorithmes utilisés pour le RSA peuvent être attaqués par simple étude de la consommation de courant du composant électronique mettant en œuvre l'invention.

5 En effet, si on considère que la signature  $S$  d'une opération  $R^2$  pour l'algorithme  $A$  et  $Z^2$  pour l'algorithme  $B$  appelée " operation square ", notée  $S(SQU)$ , est différente de la signature  $S$  de l'opération  $R*X$  pour l'algorithme  $A$  et  $Z*R$  pour l'algorithme  $B$ , appelée " operation multiply ", notée  $S(MUL)$ , alors la consommation de courant, lors de l'exécution de l'algorithme  $A$  ou  $B$  décrits précédemment, consiste en une succession de  
10 signatures  $S(SQU)$  et  $S(MUL)$  directement dépendante de  $Y$ .

Par exemple, dans le cas de l'algorithme  $A$ , pour  $Y$  égal à 5, on aura la succession suivante de signatures :

20  $[S(SQU), S(MUL)]$ ,  $[S(SQU)]$ ,  $[S(SQU), S(MUL)]$ , dans laquelle succession les signatures  $[S(SQU)]$  suivie de  $[S(MUL)]$  correspond à un bit égal à 1 et la signature  $[S(SQU)]$  suivi de la signature  $[S(SQU)]$  correspond à un bit égal à 0.

25 Simplement en regardant la consommation de courant si on sait différencier  $S(SQU)$  de  $S(MUL)$ , on peut retrouver l'intégralité de la valeur  $Y$ . Si on applique cette attaque au RSA décrit ci-dessus, on retrouve  $Y=d$  qui est  
30 l'exposant privé de déchiffrement qui doit rester secret par définition ce qui est donc très gênant.

La présente invention permet de supprimer cet inconvénient majeur.

Cependant, pour bien insister sur l'inventivité de la présente invention, il est utile de  
5 décrire un exemple d'amélioration des algorithmes A et B pourtant défaillants.

Dans l'algorithme classique A ou B, on considère que le composant qui met en œuvre l'invention dispose d'une opération optimisée appelée  
10 " Square ", notée SQU qui calcule  $R^2$  de manière plus efficace que l'opération " Multiply ", notée MUL.

La première parade contre l'attaque consiste à utiliser uniquement l'opération MUL. Dans ce  
15 cas, il ne subsiste plus que la signature de l'opération " Multiply " ce qui ne permet plus de distinguer une quelconque information permettant de remonter à la valeur Y. Plus précisément,  
20 " Multiply " a deux opérandes V et W et est définie par la formule :

$$\text{MUL}(V,W) = V*W.$$

En théorie, on se protège mais dans la pratique on utilise l'opération  $\text{MUL}(V,V)$  ou l'opération  
25  $\text{MUL}(V,W)$  ; il y a donc encore une différence dans la consommation de courant puisque les opérandes sont différents. Il ne s'agit pas d'une solution fiable.

30 La présente invention consiste au calcul de l'exponentiation modulaire par le présent algorithme et permet d'éviter l'inconvénient cité juste ci-dessus.

On utilise deux registres  $R_1$  et  $R_2$  et un indicateur  $I$  qui est égal à zéro, " 0 ", signifiant que le résultat se trouve dans le registre  $R_1$  ou qui est égal à un, " 1 ",  
5 signifiant que le résultat se trouve dans le registre  $R_2$  ; ceci permet d'indiquer dans quel registre se trouve le bon résultat.

L'algorithme de l'invention qui reprend  
10 l'algorithme A consiste à s'exécuter par les étapes d'initialisation suivantes a et b et les étapes de calcul c, d, e et f qui sont effectuées  $k$  fois,  $k$  étant la taille de  $Y$ , étapes décrites ci-dessous:

- 15 a) On initialise  $R_1=1$  ;  
b) On initialise  $I=0$  ;  
Pour chaque bit  $Y(i)$  de la représentation binaire de  $Y$ , on effectue les quatre étapes c, d, e et f suivantes de " 0 " à "  $k-1$  " ; on  
20 parcourt la représentation binaire de  $Y$  du bit de poids fort  $Y(k-1)$  vers le bit de poids faible  $Y(0)$  ;  
c) Si  $I=0$ , on effectue l'opération  $R_2= (R_1)^2$  ;  
Si  $I=1$ , on effectue l'opération  $R_1= (R_2)^2$  ;  
25 d) On complémente  $I$ , c'est à dire il change de valeur mais uniquement de " 0 " vers " 1 " ou de " 1 " vers " 0 " ;  
e) On refait l'opération de test sur  $I$  :  
si  $I=0$ , on effectue l'opération  $R_2= R_1 * X$  ;  
30 si  $I=1$ , on effectue l'opération  $R_1= R_2 * X$  ;  
f) Si  $Y(i)$  est égal à 1, alors on complémente  $I$  ;  
si  $Y(i)$  est égal à 0, alors on garde  $I$  inchangé.

Ainsi, quelque soit la valeur de Y, on exécute toujours une opération de SQU et une opération de MUL. On aura donc à l'étape d l'une des deux signatures suivantes :

5  $S(R_2=SQU(R_1))$  ou  $S(R_1=SQU(R_2))$ .

On aura aussi à l'étape f une des deux signatures suivantes :  $S(R_1=MUL(R_2,X))$  ou  $S(R_2=MUL(R_1,X))$ .

Les signatures de l'étape c sont équivalentes  
10 car elles utilisent les mêmes opérands et effectuent la même opération (SQU).

Les signatures de l'étape e sont équivalentes car elles utilisent les mêmes opérands et effectuent la même opération (MUL).

15 Par conséquent, il n'est plus possible de remonter à la valeur de Y qui sera une succession d'opérations (SQU) et (MUL). L'application de la présente invention permet de calculer une exponentiation modulaire de manière  
20 sécurisée dans un composant électronique mettant en œuvre un algorithme à clé publique nécessitant un algorithme d'exponentiation modulaire.

L'algorithme de la présente invention qui  
25 reprend l'algorithme classique B consiste à s'exécuter par les étapes d'initialisation suivantes a et b et les étapes de calcul suivantes c, d et e qui sont effectuées k fois, k étant la taille de Y:

30 a) on initialise  $R_1=1$  et  $Z=X$  ;

b) on initialise  $I=0$  ;

Pour chaque bit de  $Y(i)$  de la représentation binaire de Y, on effectue les trois étapes c, d

et  $e$ ,  $i$  variant de " 0 " à "  $k-1$  " ; on parcourt la représentation binaire de  $Y$  du bit de poids faible  $Y(0)$  vers le bit de poids fort  $Y(k-1)$  ;

- 5 c) on effectue l'opération :  $Z:=Z^2$  ;  
d) si  $I=0$ , on effectue l'opération :  $R_2:=R_1*Z$  ;  
si  $I=1$ , on effectue l'opération :  $R_1:=R_2*Z$  ;  
e) si  $Y(i)=0$ , alors on garde  $I$  inchangé et si  $Y(i)=1$ , alors on complémente  $I$ .

10 Ainsi, quelque soit la valeur de  $Y$ , on exécute toujours une opération de SQU et une opération MUL. On aura donc à l'étape c la signature suivante :  $S(SQU)$ .

On aura à l'étape d une des deux signatures  
15 suivantes :  $S(R_1=MUL(R_2,Z))$  ou  $S(R_2=MUL(R_1,Z))$ .  
Les signatures de l'étape d sont équivalentes car elles utilisent les mêmes opérandes et effectuent la même opération (MUL).

Par conséquent, il n'est plus possible de  
20 remonter à la valeur  $Y$  qui sera une succession d'opérations (SQU) et (MUL). L'application de la présente invention permet de calculer une exponentiation modulaire de manière sécurisée dans un composant électronique mettant en œuvre  
25 un algorithme à clé publique nécessitant un algorithme d'exponentiation modulaire.

Comme exemple de l'invention, on utilise le DSA qui est une variante de l'algorithme de  
30 signatures de Schnorr et ElGamal.

Pour signer les étapes  $m$ , les étapes suivantes sont réalisées :

- 1) Génération d'un nombre aléatoire  $K$  ;

2) Calcul de  $r=(g^k \bmod p) \bmod q$   
avec  $g$ ,  $p$  et  $q$  des nombres entiers publics connus par le monde extérieur de la carte à puce ;

5 3) Calcul de  $s=(K^{-1}(H(m)+x*r)) \bmod q$   
avec  $H()$  fonction de hachage et  $x$  une clé privée .

Le couple  $(r,s)$  correspond à la signature du message  $m$ .

10 On remarque que  $K$  est secret.

L'étape 2 consiste en partie à une exponentiation modulaire :

$$r'=g^k \bmod p \text{ et } r=r' \bmod q.$$

15 Si l'exponentiation modulaire est effectuée avec l'algorithme classique A ou B comme décrit précédemment, alors une attaque SPA permet de remonter à la valeur  $k$ . Connaissant  $k$  et comme  $s$ ,  $m$  et  $r$  sont connus, l'attaquant peut calculer  
20 la clé secrète  $x$ . Ainsi, il a trouvé la clé de la signature et le système est cassé. Il est donc préférable d'utiliser la présente invention ou sa variante de réalisation pour effectuer l'exponentiation modulaire de l'étape 2 du  
25 présent exemple.

Ainsi, dans la présente invention, la méthode de calcul de l'algorithme ne permettant pas de retrouver  $k$  par étude de la consommation de courant , l'attaquant ne peut pas remonter à la  
30 valeur de la clé privée  $x$ .

## REVENDEICATIONS

1- Algorithme d'exponentiation modulaire défini par la formule mathématique suivante :

5  $R = X^Y \text{ mod } N,$

Y étant un exposant présentant une taille de k bits ,  
N étant un modulus présentant une taille de k'  
10 bits,

X étant une variable connue présentant une taille de k'' bits ;

R étant le résultat de l'opération d'exponentiation modulaire et présentant une  
15 taille de k' bits  
et

comprenant des registres R1 et R2 et un indicateur I, algorithme caractérisé en ce qu'il présente les étapes d'exécution suivantes  
20 comprenant les étapes a et b, dites étapes d'initialisation, et les étapes c, d et e, dites étapes de calcul :

a) on initialise  $R_1=1$  et  $Z=X$  ;

b) on initialise  $I=0$  ;

25 pour chaque bit de  $Y(i)$  de la représentation binaire de Y, on effectue les trois étapes c, d et e, i variant de " 0 " à " k-1 " ; on parcourt donc la représentation binaire de Y du bit de poids faible  $Y(0)$  vers le bit de poids fort  $Y(k-$   
30 1) ;

- c) on effectue l'opération :  $Z:=Z^2$  ;  
d) si  $I=0$ , on effectue l'opération :  $R_2:=R_1*Z$  ;  
    si  $I=1$ , on effectue l'opération :  $R_1:=R_2*Z$  ;  
e) si  $Y(i)=0$ , alors on garde  $I$  inchangé et si  
5  $Y(i)=1$ , alors on complémente  $I$ .

2- Algorithme d'exponentiation modulaire défini par la formule mathématique suivante :

10  $R= X^Y \text{ mod } N,$

$Y$  étant un exposant présentant une taille de  $k$  bits ;

$N$  étant un modulus présentant une taille de  $k'$   
15 bits.

$X$  étant une variable connue présentant une taille de  $k''$  bits ;

$R$  étant le résultat de l'opération d'exponentiation modulaire présentant une taille  
20 de  $k'$  bits

Et

comprenant des registres  $R_1$  et  $R_2$  et un indicateur  $I$ , algorithme caractérisé en ce qu'il présente les étapes d'exécution suivantes  
25 comprenant les étapes a et b, dites étapes d'initialisation, et les étapes c, d, e et f, dites étapes de calcul :

a) On initialise  $R_1=1$  ;

b) On initialise  $I=0$  ;

30 Pour chaque bit  $Y(i)$  de la représentation binaire de  $Y$ , on effectue les quatre étapes c,

d, e et f suivantes, i variant de " 0 " à " k-1 " , on parcourt la représentation binaire de Y du bit de poids fort Y(k-1) vers le bit de poids faible Y(0);

5 c) Si  $I=0$ , on effectue l'opération  $R_2 = (R_1)^2$  ;

Si  $I=1$ , on effectue l'opération  $R_1 = (R_2)^2$  ;

d) Dans les deux cas de l'étape d, on complémente I, c'est à dire il change de valeur mais uniquement de " 0 " vers " 1 " ou de " 1 "

10 vers " 0 " ;

e) On refait l'opération de test sur I :

si  $I=0$ , on effectue l'opération  $R_2 = R_1 * X$  ;

si  $I=1$ , on effectue l'opération  $R_1 = R_2 * X$  ;

f) Si  $Y(i)$  est égal à 1, alors on complémente I ;

15 si  $Y(i)$  est égal à 0, alors on garde I inchangé.

3- Composant électronique caractérisée en ce qu'il met en œuvre l'une quelconque des  
20 revendications 1 à 2.

4- Composant électronique selon la revendication 2 caractérisé en ce qu'il est un objet portable électronique du type carte à puce.

25

5- Terminal électronique caractérisé en ce s'il met en œuvre l'une quelconque des revendications 1 à 2.